

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Commission « Finances »

Séance du 14 juin 2010
Séance du 31 mai 2010

3b Budget principal et annexe - compte de gestion 2009

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CAPON, MM. MONTES, LEGRAND, MM. BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, MM. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, GRIMBERT, ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, BOUKHELIF, OYONO, KOUACHI-MAHSAS, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI-SAIDI, Mmes PAMART, BARBETTE, M.MACHU, Mmes FÉVRIER, MAUPIN, MM. TAHI, BELMHAND.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme CARLIER

Mme BASMAISON

Mme M'BAYE-DIAO

M SEGUIN

Mme SOKOLONSKI

Pouvoir à : M. VILLEMAIN

Pouvoir à : M. MONTES

Pouvoir à : M. BOUHLAMANE

Pouvoir à : Mme MAUPIN

Pouvoir à : M. TAHI

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme PORAS

M. NACHITE

Mme RIFFAULT

M. VARLET

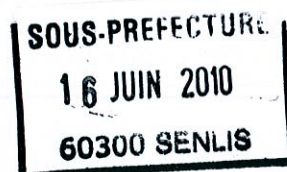
M. CHEURFA

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal	39
- Nombre de conseillers en exercice	39
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés	34

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Hassan BOUADDI, maire-adjoint, expose :

Monsieur le Trésorier Principal, comptable public, a transmis aux services municipaux de la Ville de CREIL le compte de gestion du budget principal et annexe pour l'exercice 2009.



maintenant !

1 - Budget principal

Le compte de gestion présente des résultats identiques à ceux du compte administratif.

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	a	36 492 223.09	g	40 064 569.17
	Section d'investissement	b	10 909 303.33	h	9 365 779.95
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	c		i	1 000 000.00
	Report en section d'investissement (001)	d	1 850 178.08	j	
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)			49 251 704.50 =a+b+c+d		50 430 349.12 =g+h+i+j
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	e		k	
	Section d'investissement	f	4 952 323.49	l	5 667 120.03
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=e+f	4 952 323.49	=k+l	5 667 120.03
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		36 492 223.09 =a+c+e		41 064 569.17 =g+i+k
	Section d'investissement		17 711 804.90 =b+d+f		15 032 899.98 =h+j+l
	TOTAL CUMULE		54 204 027.99 =a+b+c+d+e+f		56 097 469.15 =g+h+i+j+k+l

Soit un résultat de clôture (des deux sections) de . **1 178 644,42 €** (● sans reports 2009)

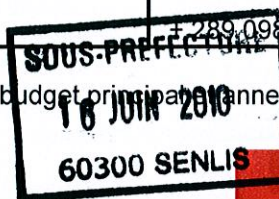
1 893 411,16 € (● avec reports 2009)

2 - Budget annexe

Le compte de gestion présente des résultats identiques à ceux du compte administratif.

LIBELLES	SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultat reporté 2008	293 268,64 €	-	-	274 098,31 €
Opérations de l'Exercice	665 980,51 €	665 980,51 €	665 980,51 €	680 980,51 €
Totaux	959 249,15 €	665 980,51 €	665 980,51 €	955 078,82 €
Résultat de l'exercice				+15 000,00 €
Résultat cumulé :	-293 268,64			+ 289 098,31 €

Il vous est demandé d'approuver les résultats du compte de gestion 2009 du budget principal et annexe.



maintenant !

Vous êtes appelés à voter.

■ Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-29, L2121-3, L1612-12,

Vu l'instruction comptable et budgétaire M14,

Vu l'avis de la commission « Finances » en date du 31 mai 2010,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 34

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article unique : d'adopter le compte de gestion 2009 du budget principal et annexe tel que présenté dans le rapport de présentation.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **16 JUIN 2010**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMAIN

Certifié exécutoire le présent document
Creil, le ~~16/06/10~~ 16/06/10. Signature Le Maire.

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Raluy

Maire de Creil,
Conseiller général de l'Oise



C'est maintenant !
www.mairie-creil.fr

LA VILLE
CREIL
OISE-PICARDIE